

## **STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT**

### **SUISSE ROMANDE ET TESSIN BELGIQUE, FRANCE, LUXEMBOURG ET QUÉBEC**

**ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007**

DOSSIER PRÉPARÉ PAR FRANÇOISE LANDRY



# **STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT**

## **SUISSE ROMANDE ET TESSIN BELGIQUE, FRANCE, LUXEMBOURG ET QUÉBEC**

**ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007**

DOSSIER PRÉPARÉ PAR FRANÇOISE LANDRY

**IRDP  
Faubourg de l'Hôpital 43  
Case postale 556  
CH-2002 Neuchâtel 7**

Tél. (41) (0) 32 889 86 18  
Fax (41) (0) 32 889 69 71

E-mail: [documentation@irdp.ch](mailto:documentation@irdp.ch)  
<http://www.irdp.ch>

## **Fiche bibliographique**

LANDRY, Françoise. - Structures de l'enseignement : Suisse romande et Tessin : Belgique, France, Luxembourg et Québec : année scolaire 2006-2007 / Françoise Landry. - Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), 2006. - 16 p. ; 30 cm. - (06.6)

CHF 10.--

Mots-clés: *Système d'enseignement, Education préscolaire, Enseignement primaire, Secondaire premier cycle, Secondaire deuxième cycle, Filière d'enseignement, Maturité (examen), Ecole de degré diplôme, Formation commerciale, Suisse romande, Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais, Vaud, Belgique, France, Luxembourg, Québec*

## **Remarque**

Ce document expose les représentations graphiques des huit systèmes scolaires cantonaux de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), soit, ceux de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud.

Les organigrammes reflètent les structures éducatives de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, du secondaire premier cycle et du secondaire deuxième cycle (gymnases, écoles supérieures de commerce, écoles de degré diplôme), à la rentrée scolaire 2006-2007.

A titre comparatif, les descriptifs des systèmes d'enseignement belge, français, luxembourgeois et québécois ont été intégrés au présent dossier.

## **Remerciements**

Aux chefs de service de l'enseignement (CSE) de la CIIP qui ont pris le temps de vérifier et de compléter les données contenues dans cette publication.

Cette publication est également disponible sur le site IRDP:  
<http://www.irdp.ch>

*La reproduction totale ou partielle des publications de l'IRD est en principe autorisée, à condition que leur(s) auteur(s) en ai(en)t été informé(s) au préalable et que les références soient mentionnées.*

Photo de couverture : Maurice Bettex - IRDP

## AVANT-PROPOS

Ce document expose les représentations graphiques des huit systèmes scolaires cantonaux de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), soit, ceux de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud.

Les organigrammes reflètent les structures éducatives de la rentrée scolaire 2006/2007.

### EDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'éducation préscolaire se déroule en règle générale sur deux ans, à l'exception du Tessin (trois ans).

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : CYCLES D'APPRENTISSAGE

L'enseignement primaire se divise généralement en degrés d'une durée d'une année. Les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin et Vaud découpent les degrés sur des périodes plus longues qu'une année. Ces périodes, appelées **cycles d'apprentissage**, peuvent varier de deux à six degrés (pour l'ensemble des disciplines ou parfois pour une ou plusieurs branches seulement).

### SECONDAIRE PREMIER CYCLE : TROIS MODÈLES

Dans le système "**filiales**", "**sections**" ou "**regroupements**", les cantons offrent plusieurs séries de programmes différents. Les filiales, sections ou regroupements à exigences étendues préparent généralement les élèves à l'obtention d'une maturité. Les autres, (à exigences moyennes ou élémentaires) permettent en principe d'entreprendre par la suite soit des études (en général autres que la maturité) soit une formation professionnelle.

Les cantons qui proposent de l'enseignement à "**niveaux**" regroupent les élèves en fonction de leurs aptitudes différenciées pour un certain nombre de cours (généralement allemand, français et mathématique). Les autres disciplines sont organisées sous la forme de cours communs, à options et facultatifs. Seuls les élèves ayant atteint un certain profil dans le cadre des cours à niveaux (et à options pour le canton du Jura) ont la possibilité de suivre la voie conduisant à la maturité.

Dans le cadre du modèle "**intégré non différencié**", les élèves sont réunis sans distinction de compétences. Ce type d'enseignement s'apparente à l'enseignement primaire. Les élèves sont orientés progressivement vers les études ou apprentissages professionnels qui conviennent à leurs motivations et à leurs aptitudes.

Certains cantons associent ces modèles.

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE PREMIER CYCLE : ÉDUCATION COMPENSATOIRE

Les cantons appliquent plusieurs types de mesures tout au long de la scolarité afin de permettre aux élèves rencontrant des difficultés (retard scolaire, problèmes sociaux ou psychologiques, enfants non francophones...) de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Les dénominations peuvent varier d'un canton à l'autre. Il existe notamment: les classes de développement, d'accueil ou d'intégration, d'adaptation, de soutien, à effectif réduit, d'enseignement spécial, d'observation et d'adaptation.

### BELGIQUE, FRANCE, LUXEMBOURG, QUÉBEC

A titre comparatif, les descriptifs des systèmes d'enseignement belge, français, luxembourgeois et québécois ont été intégrés au présent dossier.

### Enseignement primaire et secondaire premier cycle : tableau comparatif

	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
1								
2								
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>								
3								
4								
5								
6								
7								
<b>SECONDAIRE PREMIER CYCLE</b>								
8								
9								
	6/3	6/3	6/3	6/3	5/4	5/4	6/3	4/5

### Secondaire premier cycle : trois modèles

	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE		JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS		VAUD
<b>5</b>										Cycle de transition
<b>6</b>						Orientation	Intégré			<b>5:</b> Observation <b>6:</b> Orientation
<b>7</b>	Filières avec niveaux	Filières	dans 16 collèges: Regroupements A,B,C	dans 3 collèges: Tronc commun	Intégré avec 3 niveaux pour les 3 disciplines de base et 4 groupes d'options	Filières	Intégré	Filières	Niveaux	Filières
<b>8</b>	Filières avec niveaux	Filières	dans 16 collèges: Regroupements A,B	dans 3 collèges: Niveaux en allemand et mathématiques	Intégré avec 3 niveaux pour les 3 disciplines de base et 4 groupes d'options	Filières	Niveaux	Filières	Niveaux	Filières
<b>9</b>	Filières avec niveaux	Filières	dans 16 collèges: Regroupements A,B (B: niv. en all. et math.)	dans 3 collèges: Niveaux en allemand et mathématiques	Intégré avec 3 niveaux pour les 3 disciplines de base et 4 groupes d'options	Filières	Niveaux	Niveaux		Filières

# BERNE



## EDUCATION PRESCOLAIRE

DEGRÉ	AGE
1	4-5
2	5-6

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1		6-7
2		7-8
3		8-9
4		9-10
5	observation/orientation	10-11
6	observation/orientation	11-12

## SECONDAIRE PREMIER CYCLE ECOLE SECONDAIRE

7	Générale Moderne Section préparant aux écoles de maturité	Avec cours à niveaux en français, allemand et mathématique	12-13
8	Générale Moderne Section préparant aux écoles de maturité	Avec cours à niveaux en français, allemand et mathématique	13-14
9	Générale Moderne Section préparant aux écoles de maturité	Avec cours à niveaux en français, allemand et mathématique	14-15

### Exigences étendues (accès au gymnase)

## SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE Gymnase Ecole supérieure de commerce Ecole de maturité professionnelle Ecole de maturité spécialisée

10	Année scolaire de préparation professionnelle				15-16
	Gymnase Maturité	ESC	EMP	EMS	
10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique classes bilingues	Diplôme de commerce (opt. gestion et secr.) Maturité prof. com., classe bilingue	Maturité prof. com. (activité pratique de 39 semaines)	Tronc commun	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité classes bil.	Diplôme de commerce (options gestion et secrétariat) Maturité prof. commerciale classe bilingue	Maturité prof. com. (activité pratique de 39 semaines)	Option para- médicale  Option socio- éducative	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite) classes bil.	Diplôme de commerce (options gestion et secrétariat) Maturité prof. commerciale classe bilingue	Maturité prof. com. (activité pratique de 39 semaines)	Option para- médicale  Option socio- éducative	17-18
13		Activité pratique de 39 sem., Examen pratique pour les candidats à la matu. prof. com.			18-19

# FRIBOURG

## EDUCATION PRESCOLAIRE

DEGRÉ	AGE
1	5-6

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	Premier cycle	6-7
2		7-8
3	Deuxième cycle	8-9
4		9-10
5		10-11
6		11-12

## SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Cycle d'orientation

7	Exigences de base Générale Prégymnasiale	12-13
8	Exigences de base Générale Prégymnasiale avec latin   Prégymnasiale sans latin	13-14
9	Pratique Générale Prégymnasiale avec latin   Prégymnasiale sans latin	14-15

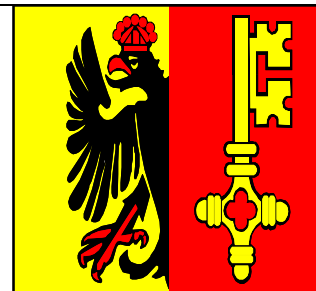
Exigences étendues (accès au collège)

## SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Gymnase  
Ecole supérieure de commerce  
Ecole de culture générale

	Gymnase Maturité	ESC	ECG	
10	7 disciplines fondamentales	Diplôme de commerce	Option santé Option socio- éducative	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Diplôme de commerce Maturité professionnelle commerciale Intégrée	Option santé Option socio- éducative	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	Diplôme de commerce Maturité professionnelle commerciale intégrée	Option santé Option socio- éducative	17-18
13	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire		Compléments de formation pour l'accès à la HES santé- social	18-19

# GENÈVE



## ECOLE ENFANTINE

DEGRÉ		AGE
1	Cycle élémentaire	4-5
2		5-6

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	Cycle élémentaire	6-7
2		7-8
3	Cycle moyen I	8-9
4		9-10
5	Cycle moyen II	10-11
6		11-12

## SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Cycle d'orientation

	16 CO à regroupements	3 CO à niveaux et options	
7	A B C	Tronc commun  Option latin	12-13
8	Regroupements A et B avec options	Niveaux en allemand et mathématique Cours à options	13-14
9	Regroupements A et B avec options Pour le regroupement B: niveaux en allemand et mathématique	Niveaux en allemand et mathématique  Cours à options	14-15

FF = Niveau Fort en allemand et Fort en mathématique  
FN = Niveau Fort en allemand et Normal en mathématique  
NF = Niveau Normal en allemand et Fort en mathématique  
NN = Niveau Normal en allemand et Normal en mathématique

Regroupement A et Regroupement B FF avec une moyenne générale supérieure à 4.5 : accès à toutes les filières du 10<sup>ème</sup> degré

Regroupements B FF avec une moyenne générale inférieure à 4.5 et niveaux FN, NF, NN: accès sous certaines conditions à certaines filières du 10<sup>ème</sup> degré

Niveaux AA, AB, BA et Niveaux BB avec une moyenne générale supérieure à 4.5 : accès à toutes les filières du 10<sup>ème</sup> degré

Niveaux BB avec une moyenne générale inférieure à 4.5 et niveaux AC, BC, CA, CB, CC: accès sous certaines conditions à certaines filières du 10<sup>ème</sup> degré

## SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Collège  
Ecole de commerce  
Ecole de culture générale

10	Dispositif de transitions scolaire et professionnelle			15-16
	CG/Maturité	EC	ECG	
10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Cours prof. commerciaux (CPC) Mat. prof. intra-CFC Diplôme commerce Matu. prof. comm.	Disciplines fondamentales	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Cours prof. commerciaux (CPC) Mat. prof. intra-CFC Diplôme commerce Maturité professionnelle commerciale	Disciplines fondamentales 4 orientations: Santé Socio-éducative Communication/ expression Arts	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	Cours prof. commerciaux (CPC) Mat. prof. intra-CFC Diplôme commerce Maturité professionnelle commerciale	Disciplines fondamentales 4 orientations: Santé Socio-éducative Communication/ expression Arts	17-18
13	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite)	Maturité professionnelle post-CFC Maturité professionnelle post-diplôme	Maturité spécialisée Travail social, santé, arts visuels	18-19

# JURA



## ECOLE ENFANTINE

DEGRÉ	AGE
1	4-5
2	5-6

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	Premier cycle	6-7
2		7-8
3	Deuxième cycle	8-9
4		9-10
5	Troisième cycle	10-11
6		11-12

## SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Ecole secondaire

7	Cours communs Cours à niveaux (A, B, C) en mathématique, français et allemand Cours à options (quatre groupes) Cours facultatifs	12-13
8	Cours communs Cours à niveaux (A, B, C) en mathématique, français et allemand Cours à options (quatre groupes) Cours facultatifs	13-14
9	Cours communs Cours à niveaux (A, B, C) en mathématique, français et allemand Cours à options (quatre groupes) Cours facultatifs	14-15
10	Cycle de transition (options Orientation et Préapprentissage)	15-16

## SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Lycée

Ecole supérieure de commerce

Ecole de culture générale

	Lycée/Maturité <sup>1</sup>	ESC <sup>2</sup>	ECG	
10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Section diplôme  Maturité commerciale cantonale	Tronc commun + options (santé, socio-éducative, sports, arts visuels, théâtre et musique)	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	Section diplôme  Maturité commerciale cantonale	Tronc commun + options (santé, socio-éducative, sports, arts visuels, théâtre et musique)	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite)	Section diplôme  Maturité commerciale cantonale	Tronc commun + options (santé, socio-éducative, sports, arts visuels, théâtre et musique)	17-18

<sup>1</sup> Le Collège privé Saint-Charles à Porrentruy assure une préparation en quatre années à l'obtention de la maturité (13 années d'études).

<sup>2</sup> Les élèves des écoles supérieures de commerce de Delémont et de Porrentruy peuvent, dès le degré 11, suivre une formule dite "voie longue" qui les amène à fréquenter certains cours au Lycée aux degrés 11 et 12, et, après obtention du certificat final ESC, d'accomplir une treizième année d'études au degré 12 du Lycée. A cet effet, ils doivent obtenir et maintenir des résultats qualifiés.

# NEUCHÂTEL



## EDUCATION PRESCOLAIRE

DEGRÉ	AGE
1	4-5
2	5-6

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	Premier cycle	6-7
2		7-8
3		8-9
4	Deuxième cycle	9-10
5		10-11

## SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Ecole secondaire

6	Orientation	11-12
7	Section préprofessionnelle Section moderne	12-13
	Section de maturités	
8	Section préprofessionnelle Section moderne	13-14
	Section de maturités	
9	Section préprofessionnelle Section moderne	14-15
	Section de maturités	

### Exigences étendues (études gymnasiales)

## SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Lycée  
Ecole supérieure de commerce  
Ecole de degré diplôme

	Lycée/Maturité <sup>1</sup>	ESC	EDD	
10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	- Tronc commun des filières commerciales - Informatique de gestion	Tronc commun	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	- Maturité professionnelle commerciale - Diplôme de commerce - Informatique de gestion	Option paramédicale Option socio-éducative	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite)	- Maturité professionnelle commerciale - Diplôme de commerce - Informatique de gestion	Option paramédicale Option socio-éducative	17-18

<sup>1</sup> Maturité bilingue français-allemand ou français-italien (Lycée Jean-Piaget)  
Maturité bilingue français-anglais (Lycées Denis-de-Rougemont et Blaise-Cendrars)

# TESSIN

## SCUOLA DELL'INFANZIA

ANNO	ETA
1	3-4
2	4-5
3	5-6

## SCUOLA ELEMENTARE

1	I ciclo	6-7
2		7-8
3	II ciclo	8-9
4		9-10
5		10-11

## SCUOLA MEDIA

	Ciclo di osservazione	
6	Insegnamenti obbligatori	11-12
7	Insegnamenti obbligatori	12-13
	Ciclo di orientamento	
8	Parte comune Corsi di base o corsi attitudinali in matematica e tedesco (Opzioni di francese e/o latino)	13-14
9	Parte comune Corsi di base o corsi attitudinali in matematica e tedesco Opzione di capacità espressive e tecniche Opzione di orientamento (Opzioni di francese e/o latino)	14-15

accesso al liceo: media del 4,65 nelle materie obbligatorie e frequenza dei due corsi attitudinali

## SCUOLE MEDIE SUPERIORI

Liceo  
Scuola cantonale di commercio  
Scuola di diploma

	Liceo/Maturità	SCC	Scuola di diploma	
10	7 discipline fondamentali	Diploma Maturità commerciale	Settore della salute Settore socio-educativo	15-16
11	7 discipline fondamentali 1 opzione specifica	Diploma Maturità commerciale	Settore della salute Settore socio-educativo	16-17
12	7 discipline fondamentali 1 opzione specifica 1 opzione complementare Lavoro di maturità	Diploma Maturità commerciale	Settore della salute Settore socio-educativo	17-18
13	7 discipline fondamentali 1 opzione specifica 1 opzione complementare Lavoro di maturità	Diploma Maturità commerciale		18-19

# VALAIS



## EDUCATION PRESCOLAIRE

DEGRÉ	AGE
1	4-5
2	5-6

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	6-7
2	7-8
3	8-9
4	9-10
5	10-11
6	11-12

## SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Cycle d'orientation

7	Générale Secondaire Niveaux 1 2	12-13
8	Générale Secondaire Niveaux 1 2	13-14
9	Niveau 1 Niveau 2	14-15
10		15-16

Exigences étendues (accès au lycée-collège)

Niveau 1 (accès au lycée-collège)

## SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Lycée-Collège  
Ecole supérieure de commerce  
Ecole de culture générale

	Lycée-Collège Maturité	ESC	ECG	
9	Niveau 1			14-15
10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Section diplôme Maturité professionnelle commerciale	Tronc commun de culture générale Disciplines spécifiques	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Section diplôme Maturité professionnelle commerciale	Tronc commun de culture générale Disciplines spécifiques	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire	Section diplôme Maturité professionnelle commerciale	Tronc commun de culture générale Disciplines spécifiques	17-18
13	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité			18-19

VAUD

**LIBERTÉ  
ET  
PATRIE**

	DEGRÉ			AGE	
<b>EDUCATION PRESCOLAIRE</b>	1	Cycle initial		4-5	
	2			5-6	
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	1	Premier cycle primaire		6-7	
	2			7-8	
	3	Second cycle primaire		8-9	
	4			9-10	
<b>ENS. SECONDAIRE</b> Cycle de transition	5	Cycle de transition		10-11	
	6			11-12	
<b>SECONDAIRE PREMIER CYCLE</b>	VOIES				
	7	VSB Options spécifiques Latin, Italien, Economie, Math. et Physique	VSG Tronc commun	VSO Options dans trois "paniers"	12-13
	8	VSB Options spécifiques Latin, Italien, Economie, Math. et Physique	VSG Tronc commun Y compris projet interdisciplinaire	VSO Options dans trois "paniers"	13-14
	9	VSB Options spécifiques Latin, Italien, Economie, Math. et Physique	VSG Tronc commun Y compris projet interdisciplinaire	VSO Options dans trois "paniers"	14-15
	Cours supplémentaire de grec offert en 8 et 9 VSB Cours suppl. d'italien offert en 9 VSB et VSG				
<b>SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE</b> Ecole de maturité Ecole de diplôme	<b>Ecole de maturité</b>		<b>Ecole de diplôme</b>		
	10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	année commune 8 domaines ~15 disciplines	15-16	
	11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique Travail de maturité	4 options (~10-12 périodes hebdomadaire) et un tronc commun (~20 périodes hebdomadaire) : - socio-pédagogique - paramédicale - artistique - économie et commerce	16-17	
	12	5 disciplines fondamentales <sup>1</sup> 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite)	4 options - socio-pédagogique - paramédicale - artistique - économie et commerce	17-18	
	Formations post- diplôme (de durées variables mais de l'équivalent d'une année au plus)		Formations complémentaires destinées aux élèves diplômés : - matu. prof. commerciale - maturité spécialisée mention socio-pédagogique - compléments de formation pour l'accès à la HES santé- social		

<sup>1</sup> - car la DF "sciences expérimentales" se termine en 2<sup>ème</sup> année et fournit la note de maturité.  
- la DF "arts" se termine également en 2<sup>ème</sup> année et fournit ainsi la note de maturité.

# COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE



## ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ENSEIGNEMENT MATERNEL

DEGRÉ		AGE
<b>PREMIÈRE ÉTAPE<sup>1</sup></b>		
1 <sup>2</sup>	Premier cycle	2 ½ - 3
2	Deuxième cycle	4
3		5

## ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

↓		
1	Deuxième cycle	6
2		7
<b>DEUXIÈME ÉTAPE</b>		
3	Premier cycle	8
4		9
5	Deuxième cycle	10
6		11

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

<b>TROISIÈME ÉTAPE (2 premières années du secondaire)</b>							
<b>PREMIER DEGRÉ (OBSERVATION)</b>							
7	1A : complémentaire <b>programme uniforme</b>		1B : accueil <b>élèves en difficulté<sup>3</sup></b>			12	
8	2C : complémentaire <b>programme uniforme</b>		2P : professionnelle <b>ens. professionnel</b>			13	
<b>DEUXIÈME DEGRÉ (ORIENTATION)</b>							
<u>Section de transition</u> Elle prépare aux études supérieures, mais permet aussi l'entrée dans la vie active.				<u>Section de qualification</u> Elle prépare l'entrée dans la vie active par l'attribution d'un certificat de qualification mais permet aussi l'accès aux études supérieures.			
Humanités générales et technologiques				Humanités professionnelles et techniques			
9	3 G. <sup>4</sup>	3 T.Tr.	3 A.Tr.	3 T.Q. <sup>5</sup>	3 Art.Qual.	3 P.	14
10	4 G.	4 T.Tr.	4 A.Tr.	4 T.Q.	4 Art. Qual.	4 P.	15
<b>TROISIÈME DEGRÉ (DÉTERMINATION)</b>							
11	5 G.	5 T.Tr.	5 A.Tr.	5 T.Q.	5 Art. Qual.	5 P.	16
12	6 G.	6 T.Tr.	6 A.Tr.	6 T.Q.	6 Art. Qual.	6 P.	17

<sup>1</sup> Les trois étapes, c'est-à-dire l'enseignement fondamental et le 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire constituent un continuum pédagogique.

<sup>2</sup> Les informations ci-après sont tirées de : "Guide de l'enseignement obligatoire en Communauté française", Ministère de la Communauté française, 1998

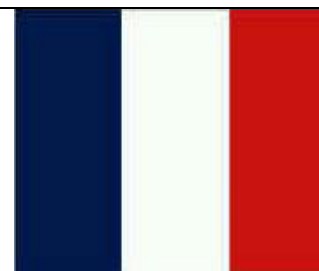
<sup>3</sup> A l'issue de cette année, l'élève pourra : soit entrer en première année A soit entrer en deuxième année de l'enseignement professionnel.

Général	Technique de Transition	Artistique de Transition
---------	-------------------------	--------------------------

<sup>5</sup>

Technique de Qualification	Artistique de Qualification	Professionnel
----------------------------	-----------------------------	---------------

# FRANCE



## ECOLE MATERNELLE

DEGRÉ		AGE
	<b>Cycle des apprentissages premiers</b>	
1 <sup>1</sup>	Petite section de maternelle	3 <sup>2</sup> -4
2	Moyenne section de maternelle	4-5
	<b>Cycle des apprentissages premiers Cycle des apprentissages fondamentaux<sup>3</sup></b>	
3	Grande section de maternelle	5-6

## ECOLE ELEMENTAIRE

	<b>Cycle des apprentissages fondamentaux</b>	
1	Cours préparatoire (CP)	6-7
2	Cours élémentaire 1 (CE1)	7-8
	<b>Cycle des approfondissements</b>	
3	Cours élémentaire 2 (CE2)	8-9
4	Cours moyen 1 (CM1)	9-10
5	Cours moyen 2 (CM2)	10-11

## COLLEGE

	<b>Cycle d'adaptation</b>	
6	Sixième	11-12
	<b>Cycle central</b>	
7	Cinquième Enseignement commun et système à options	12-13
8	Quatrième Enseignement commun et système à options	13-14
	<b>Cycle d'orientation</b>	
9	Troisième	14-15

## LYCEES

	général	technologique	professionnel	
10 classe de seconde	Détermination Choix d'1 série	Détermination Choix d'1 série	Enseignement professionnel	15-16
11 classe de première	Trois séries L : littéraire ES: économique et sociale S: scientifique	Quatre séries STG: sciences et technologies de la gestion STI: sciences et technologies industrielles STL: sciences et technologies de laboratoire SMS: sciences médico-sociales	Obtention du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou brevet d'études professionnelles (BEP) en 2 ans <sup>4</sup>	16-17
	Obtention du brevet de technicien en 2 ans			
12 classe de terminale	Obtention du baccalauréat général <sup>5</sup> ou technologique <sup>6</sup> en 3 ans.		Obtention du baccalauréat professionnel en 3 ans <sup>7</sup>	17-18

<sup>1</sup> Les informations ci-après sont tirées de : <http://www.eurydice.org/> ; <http://www.education.gouv.fr/prat/inscrip.htm>

<sup>2</sup> Les élèves peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à fréquenter la maternelle.

<sup>3</sup> Les enfants qui ont acquis les compétences définies pour le cycle des apprentissages premiers peuvent entreprendre, dans la grande section de l'école maternelle, certains des apprentissages du cycle des apprentissages fondamentaux.

<sup>4</sup> Accès à certaines professions;

<sup>5</sup> Accès à l'enseignement supérieur

<sup>6</sup> Accès à l'enseignement supérieur ou au marché du travail

<sup>7</sup> Obtention du baccalauréat professionnel en 2 ans après le CAP ou BEP

# LUXEMBOURG



## EDUCATION PRÉCOCE

DEGRÉ	AGE
1 <sup>1</sup>	3-4 <sup>2</sup>

## EDUCATION PRÉSCOLAIRE

1	4-5
2	5-6

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	6-7
2	7-8
3	8-9
4	9-10
5	10-11
6	AVIS D'ORIENTATION

## ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE

Enseignement secondaire		Enseignement secondaire technique					
					Régime préparatoire		
12-13	7	7 <sup>e</sup> secondaire technique + 7 <sup>e</sup> secondaire technique ADAPT <sup>3</sup>			← 7 <sup>e</sup> modulaire		12-13
13-14	6	8 <sup>e</sup> théorique		8 <sup>e</sup> polyvalente		← 8 <sup>e</sup> modulaire	
14-15	5	9 <sup>e</sup> théorique	9 <sup>e</sup> polyvalente	9 <sup>e</sup> pratique	← 9 <sup>e</sup> modulaire		14-15
15-16	4	AVIS D'ORIENTATION					
16-17	3	Régime technique	Régime technicien	Régime professionnel			
17-18	2	10	10	10	10	1	15-16
18-19	1	11	11	11	11	2	16-17
		12	12	12	12	↓	17-18
		13+14 <sup>5</sup>	13	↓	↓	↓	18-19
		Diplôme de fin d'études secondaires techniques	Diplôme de technicien	Certificat d'aptitude technique et professionnelle CATP	Certificat de capacité manuelle CCM <sup>6</sup>	Certificat d'initiation technique et professionnelle CITP <sup>4</sup>	
		↓	↓	↓	↓	↓	
		Etudes supérieures et universitaires ou Etudes techniques supérieures	Etudes techniques supérieures ou Maîtrise	Maîtrise			
		↓					
		Diplôme de fin d'études secondaires					
		↓					
		Etudes supérieures et universitaires					

<sup>1</sup> Les informations ci-après sont tirées de : "L'éducation au Luxembourg". Luxembourg : Unité nationale d'Eurydice, 2000 et de "Les chiffres clés de l'éducation nationale : statistiques et indicateurs : année scolaire 2003-2004". Luxembourg : Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, SCRIPT, 2005

<sup>2</sup> Le but de l'éducation précoce est d'offrir une meilleure socialisation des enfants ainsi qu'une intégration harmonieuse des enfants immigrés et leur familiarisation avec la langue et la culture luxembourgeoise. Elle garde cependant un caractère facultatif. L'éducation précoce est gratuite.

<sup>3</sup> Une 7<sup>e</sup> d'adaptation (7 ADAPT) existe pour les élèves qui éprouvent des difficultés à suivre le programme prescrit. L'enseignement y est limité aux matières essentielles et le nombre des enseignants est limité afin de garantir une meilleure prise en charge de l'élève.

<sup>4</sup> Le CITP comporte en principe deux années d'études avec un prolongement possible de deux années. Les détenteurs d'un CITP peuvent ultérieurement se préparer au CCM ou CATP, soit dans le cadre de la formation professionnelle continue, soit dans le cadre de la formation initiale.

<sup>5</sup> 14<sup>e</sup> pour la division des professions de santé et des professions sociales

<sup>6</sup> Après le CCM, un CATP peut être obtenu après avoir suivi les cours théoriques correspondants dans le cadre de la formation des adultes.

# QUÉBEC



## EDUCATION PRESCOLAIRE

DEGRÉ	AGE
1 <sup>1</sup>	5 <sup>2</sup>

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	Premier cycle	6
2		7
3	Deuxième cycle	8
4		9
5	Troisième cycle	10
6		11

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Premier cycle			
1	Formation générale		12
2	Formation générale		13
3	Formation générale et matières à option	Formation professionnelle	14
Deuxième cycle			
4	Formation générale et matières à option	DEP : diplôme d'études professionnelles	15
5	Formation générale et matières à option DES: diplôme d'études secondaires	DEP : diplôme d'études professionnelles ASP : attestation de spécialisation professionnelle AFP: attestation de formation professionnelle (métier semi-spécialisé)	16

↓  
DEP<sup>3</sup>, ASP, AFP : accès direct au marché du travail

Accès aux études collégiales

## ENSEIGNEMENT COLLEGIAL

	Formation pré-universitaire générale	Formation technique	
1		Attestation d'études collégiales (AEC) <sup>4</sup>	17
2	Obtention du diplôme d'études collégiales générales (DEC) en 2 ans : accès à l'université	Attestation d'études collégiales (AEC)	18
3		Obtention du diplôme d'études collégiales techniques (DEC) en 3 ans : accès à l'université à certaines conditions	19

<sup>1</sup> Les informations ci-après sont tirées de : "L'éducation au Québec en Bref", Ministère de l'éducation du Québec, 2001

<sup>2</sup> Il existe des écoles pré-maternelles privées ainsi que des garderies éducatives qui prennent en charge les enfants de moins de cinq ans. Ces structures ne font pas partie du système scolaire public.

<sup>3</sup> Accès au collégial possible à certaines conditions.

<sup>4</sup> Formation technique de courte durée. On peut accéder à cette formation sans avoir obtenu un DES ; on doit toutefois avoir interrompu ses études pendant deux trimestres consécutifs.